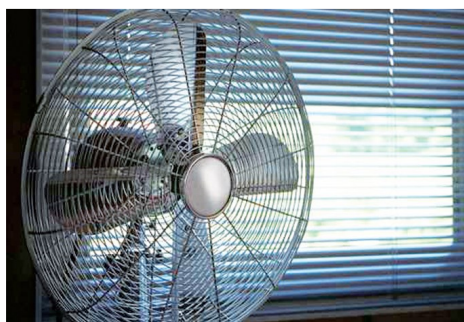


# PARTICULARITÉS SUR LES LOCAUX DE TRAVAIL

- ❑ Surveiller la température des locaux,
- ❑ Renouveler l'air,
- ❑ Rafraîchir avec un ventilateur (seulement si la température est inférieure à 32° c),
- ❑ Supprimer toute source non utile de chaleur (appareils électriques...),
- ❑ Redoubler de vigilance à partir de 34°c dans les locaux,



Mai 2018

## PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL !

Service de Santé au Travail Inter-Entreprises  
262-264 Bld du Président Wilson - CS 51483  
33001 BORDEAUX Cedex  
Tél. 05 56 44 10 33 - Fax. 05 56 81 95 99  
contact @ssti33.fr

Centre médical d'Arès  
Rés. du Centre - Apt 11 Avenue de la libération  
(angle rue Paul Wallerstein)  
33740 Arès  
Tél: 05.56.97.59.73

Centre médical de Bègles  
5 rue Grousset 33 130 Bègles  
Tél: 05.56.49.26.45

Centre médical de Cenon  
37 Avenue René Cassagne 33150 Cenon  
Tél: 05.56.32.90.51

Centre médical de La Teste  
47, rue Lagrua 33260 La Teste  
Tél: 05.57.52.22.62

Centre médical de Mérignac  
151 Avenue de la Libération 33700 Mérignac  
Tél : 05.56.97.59.73

Centre médical de Pessac  
Rue Walter Scott 33600 Pessac  
Tél : 05.47.50.06.32

Centre médical de Pey-berland  
Rés.Pey-Berland  
16, rue Beaubadat 33000 Bordeaux  
Tél : 05.56.81.86.60

Centre médical de Pugnac  
137 Impasse le Grillet  
33710 PUGNAC  
Tél : 05.24.06.20.00



SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL  
INTER-ENTREPRISES

## TRAVAIL PAR FORTES CHALEURS

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL  
VOUS INFORME

[www.ssti33.org](http://www.ssti33.org)

# TEMPÉRATURE À L'OMBRE DÉPASSANT LES 30° DANS LA JOURNÉE

## LES CONSEILS DE PRÉVENTION

- + **Aménager les horaires de travail**: commencer plus tôt le matin, augmenter le nombre de pauses,
- + **Alléger**, si possible, la charge de travail,
- + **Prévoir des endroits plus frais** pour les pauses,
- + **Boire beaucoup d'eau** très régulièrement ( 1 verre tous les 1/4 d'heure),
- + **Porter des vêtements amples** et légers (pas de travail torse nu à l'extérieur),
- + **Se protéger la tête**, la nuque et les yeux à l'extérieur,
- + **Surveiller** les collègues (éviter le travail isolé),
- + Etre plus vigilant en cas de prise de médicament, d'antécédents médicaux ou de grossesse,

**PRÉVENIR LES RISQUES À LA CHALEUR  
C'EST AGIR SUR  
L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

**ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !**

## LES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR

### 4 NIVEAUX :

1

**ROUGEURS, MAUX DE TÊTE**

2

**TRANSPIRATION IMPORTANTE ET CRAMPES**

3

**FATIGUE INTENSE, JAMBES EN COTON,  
SUEURS FROIDES, NAUSÉES, VOMISSEMENTS**

4

**LE COUP DE CHALEUR**



**LE CŒUR QUI S'EMBALLÉ, FORTE FIEVRE A 40°C/41°C, LA PEAU EST SECHE ET CHAUDE, SOMNOLENCE, VERTIGES, DÉLIRE, PERTE DE CONNAISSANCE POUVANT ALLER JUSQU'À LA MORT**

## CONDUITE À TENIR EN CAS DE SYMPTÔMES

**AGIR RAPIDEMENT**

Il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est **une urgence médicale**. Il faut agir rapidement, efficacement et donner les premiers secours.

**ALERTER** les secours médicaux en composant **le 15**

**RAFRAÎCHIR** la personne.

- ⇒ Transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et lui enlever ses vêtements,
- ⇒ Asperger le corps de la personne d'eau fraîche,
- ⇒ Faire le plus de ventilation possible,
- ⇒ Donner de l'eau si la personne est bien consciente,
- ⇒ Si la victime est inconsciente la mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours (SST).